

Salon National de l'Immobilier - Edition 2014

La réputation du Salon National de l'Immobilier n'est plus à faire. Chaque année, les professionnels de l'immobilier se regroupent dans un lieu unique pour guider et conseiller les particuliers dans leur projet d'acquisition.

Quatre jours pour faire le plein d'idées et concrétiser vos projets !

En tant qu'acteur majeur du courtage en crédits immobiliers et assurances, CREDIXIA participe au Salon National de l'Immobilier qui se tiendra **du 03 au 06 avril prochain, à la porte de Versailles** (Paris Expo). Pour la 4^e année consécutive, CREDIXIA répond présent à ce rendez-vous incontournable où près de 30 000 visiteurs sont attendus.

Cette manifestation devenue incontournable au fil des ans, s'affiche comme le grand rendez-vous immobilier et reste une étape indispensable, pour tout acquéreur francilien, que son projet se porte sur l'achat de sa résidence principale, secondaire, ou sur un investissement locatif.

Près de 250 professionnels : promoteurs, constructeurs, agents immobiliers, administrateurs de biens, spécialistes de la défiscalisation, établissements de crédit, fédérations professionnelles, organismes d'informations et de conseils, ... seront présents durant ces 4 jours pour aider les clients à concrétiser leur projet immobilier aux meilleures conditions.

Alors si vous faites partie des 68% de Français qui aspirent à être propriétaires et que vous cherchez un crédit aux meilleures conditions ou si vous voulez simplement des conseils et renseignements, n'hésitez pas ! **L'équipe CREDIXIA vous accueille sur son stand D24.**

Simulez votre Capacité d'Emprunt sur le stand de CREDIXIA

Grâce à des simulateurs, **les conseillers CREDIXIA** (chaque conseiller est équipé d'un ordinateur connecté à internet) **effectueront des plans de financement aux meilleures conditions du marché (taux, assurances et frais de dossier à 0€*) et calculeront votre capacité d'emprunt, le montant des échéances de prêts, le montant des frais de notaire, vos droits au prêt PTZ+ et autres prêts conventionnés etc....** Les futurs acquéreurs recevront par mail, dans les minutes qui suivent leur passage, un plan de financement détaillé, répondant à leur demande.

Votre Contrat d'assurance en quelques minutes

La Loi Lagarde, consolidée par la Loi Hamon autorisent l'externalisation du contrat d'assurance lié au prêt immobilier, vous êtes libre de choisir un contrat d'assurance en dehors de l'établissement bancaire. Grâce à la délégation d'assurance vous **pouvez réaliser jusqu'à 60%** d'économie sur le cout total de votre assurance emprunteur.** Sur le salon, CREDIXIA réalise des comparatifs tarifaires d'assurance de prêt. Vous obtiendrez en quelques minutes un devis d'assurance sur-mesure aux meilleures conditions, moins cher et aux mêmes garanties que celles des banques. Vous pourrez **souscrire immédiatement votre contrat sur le stand et obtenir un certificat d'adhésion nécessaire à l'édition de votre offre de prêt.**

A propos de CREDIXIA : Créée en 1999, CREDIXIA est une SAS spécialisée dans le courtage en crédits immobiliers, prêts professionnels et assurances. Son rôle d'intermédiaire bancaire lui permet d'obtenir pour ses clients le meilleur taux de crédit immobilier associé aux conditions les plus avantageuses. Indépendant de toutes institutions financières, CREDIXIA n'a aucune obligation de promouvoir un produit. CREDIXIA est membre de l'AFIB, Association française des usagers des banques, et s'engage à en respecter le code éthique. En 15 ans d'expérience, CREDIXIA a su développer une offre de qualité assortie d'avantages attractifs :

- 0€ de Frais de Courtage sur internet, en agence chez CREDIXIA*
- 0€ de Frais de Dossier auprès de la banque qui financera le projet*
- Le Meilleur accord sous 15 jours ouvrés
- Un suivi gratuit et personnalisé avec un conseiller privilégié
- Assurance de prêt moins chère et aux mêmes garanties que celles des banques

* Offre réservée pour tout financement d'une résidence principale, secondaire et du premier investissement locatif.

** Exemple donné pour un couple âgé de 27 ans, cadres et non-fumeurs, qui emprunte 200 000 euros sur 30 ans, au taux nominal de 3.85%. Ils sont assurés avec une garantie complète DC/PTIA/IPT/ITT à hauteur de 50% par tête. Le cout de l'assurance proposée par la banque est de 14 760 Euros (taux à 0,246% sur le capital emprunté) contre 5 400 Euros sur le cout total de l'assurance proposée par CREDIXIA (taux à 0,09% sur le capital restant dû). Soit une différence de 9 360 Euros sur le cout total de l'assurance, représentant 63% d'économie.